

GESTION DES NUISANCES OLFACTIVES DANS L'ENVIRONNEMENT - Présentiel

Cette formation traite des aspects théoriques et réglementaires liés à la problématique et aux solutions de traitement des odeurs dans l'environnement.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser au mieux les nuisances air et odeurs dans l'environnement
- Identifier les mesures applicables et les approches technologiques en cas de nuisances odorantes
- Exploiter les impacts techniques et financiers de ses choix de traitement

Public Concerné

- Agents des collectivités territoriales
- Intervenants en industrie
- Intervenants institutionnels

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Introduction : qu'est-ce qu'une odeur ?

Mesures dans le domaine des odeurs

Approches sensorielles

- Démarche olfactométrique et la norme EN13725
- Estimation de l'intensité directe selon la norme NFX 43103
- Identification des composantes de l'odorité par l'approche du «Champ des Odeurs®»

Approches instrumentales

- Analyse physico-chimique
- Les nez électroniques

Mesure de la gêne dans le milieu récepteur

- Plaintes et leurs traitements
- Enquêtes auprès des riverains
- Suivi par des jurys de riverains, mise en place d'observatoires, indice de gêne

Modélisation de la dispersion atmosphérique des odeurs

Réglementation des odeurs

- Textes « phares »
- Jurisprudence

Solutions de réduction des nuisances odorantes

- Techniques de réduction
- Avantages - inconvénients - limites

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustration au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.

- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction spécialisée environnement.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com